

T 327, nc 2

[Les Enfants égarés]

C'était une fois un homme et une femme [qui avaient] beaucoup d'enfants.
Deux, égarés dans les bois, vivent isolés, longtemps, reviennent à la maison, sans le savoir.

Ils demandent à loger. On ne voulait pas. On les reconnaissait pas.
Une fille dit à sa mère :

*Logeons-les donc, ma mère, logeons-les donc
Nous qu'en ont deux parmi les champs
Si on les loge, je serions ben contents¹.*

On les met coucher dans l'étable. Le jeune homme devient malade. La fille dit :
— Mon frère est malade.

Il en meurt.
Bien embarrassée pour l'ensevelir, elle le mettait dans son tablier. Il la repoussait.
Elle est venue se plaindre à la maison, disant :

Si j'étais donc dans, etc.²

On lui a donné pour l'ensevelir³.

On a reconnu qui ils étaient.

Recueilli s.l.n.d. auprès de Mad[am]e Montaignier s.a.i.⁴, [ÉC. : Marie Tardy, née le 18/05/1810 à Dompierre-sur-Nièvre, mariée le 20/01/1829 avec Lazare Montaignier, fermier marchand de biens en 1829, propriétaire en 1881, résidant à Dompierre-sur-Nièvre]. S. t. Arch., Ms 50,2, Feuille volante Montaignier.

Pas de marque de transcription de P. Delarue.

Fiche ATP 645 (rédigée par G. Delarue). *Ne figure pas au Catalogue.*

À rapprocher de la deuxième partie du T 327, n° 17⁵. Seul le début appartient au T 327.

¹ Le texte de cette formulette ne fait pas partie du relevé de M. qui la signale néanmoins, Ms 55,8, *Formulettes*, T 327, liste, f.3, pièce 13.

² La suite doit être la même que la fin du T 327,17. (Voir note 3 du T 327,17 : la complainte du Larron meurtrier publiée par Millien, *Chants*, I, p 164-169.).

Les formulettes de cette version proches du T 327,17 ne font pas partie du relevé de M., Ms 55/8.

³ = des draps de lin.

Après ensevelir, un trait barre le feuillet et en dessous, la phrase : on a reconnu...

⁴ Il s'agit sans doute de la femme du maire de Dompierre-sur-Nièvre, ami de M.

⁵ Ces deux versions sont d'ailleurs classées ensemble dans le Ms 50.